PROCEDURE DE REFUS COMPTEUR EXTERIEUR *(faite en autonomie)*

Vous avez votre compteur d'électricité à **l'extérieur** de votre maison il est donc vulnérable. Par conséquent, la seule voie de recours possible est la **SOMMATION PAR HUISSIER.**

92079 Paris la Défense cedex

1) Téléchargez sur le site : Stop-linky-68 :
92079 Paris la Défense cedex
Document à télécharger / doc refus (tout en bas de l'onglet)
la lettre destinée à ENEDIS + La lettre de mission à l'huissier « sommation de ne pas faire » (compteur extérieur)
92079 Paris la Défense cedex

2) Lettre destinée à ENEDIS : (Imprimer 2x) et vous la complétez :
en haut à gauche :
Prénom-Nom ; N° Rue ; Code Postal ; Commune
Plus bas, vous datez votre courrier :
Commune, le 2018
Vous mettrez la date du jour où vous ferez la démarche !!!)
Sur la dernière page, vous mettez :
Prénom-Nom et Vous signerez au-dessus de vos prénom-nom

S.A. ENEDIS (ex ERDF)
34, place des Corolles
[redacted]
92079 Paris la Défense cedex

3) Lettre de mission à l'HUISSIER « sommation de ne pas faire » : (Imprimer 1x) et la compléter
en haut à gauche : Prénom-Nom ; N° Rue ; Code Postal ; Commune

en bas de la lettre, vous mettez : Prénom-Nom et vous signerez au-dessus de vos prénom-nom

4) Dernière facture d'électricité : (photocopier 3x)

5) Pièce d'identité : (photocopier 3x)

ATTENTION :
En-tête de lettre, facture d'électricité, pièce d'identité, doivent être au nom de la même personne.

6) Vous rédigez un chèque de 90.00 €
à l'ordre : GRIFFON-WARET ASSOCIES
(un prix réduit si fait à plusieurs - 60€).

S.E.L.A.R.L. GRIFFON-WARET ASSOCIES
Huissiers de Justice Associés
Près du Tribunal de Grande Instance
26, rue du Docteur Roux
92704 COLOMBES Cedex
Tél : 01 42 42 66 35

7) Vous envoyez à L'huissier : *(par courrier recommandé avec Accusé de Réception)*
La lettre de mission de l'huissier « sommation de ne pas faire »
La lettre destinée à ENEDIS (2 exemplaires)
Le chèque de 90 Euro (ou 60 euros si démarche collective-10 personnes minimum)
La copie de facture d'électricité (1 exemplaire)
La copie de la pièce d'identité (1 exemplaire)

Possibilité de faire des démarches regroupées pour réduire les frais d'envoi

8) L'huissier vous renvoie :
La lettre de mission complétée « sommation de ne pas faire »
La lettre à ENEDIS validée par l'Huissier (1 exemplaire)

L'huissier envoie un exemplaire de la lettre à ENEDIS pour confirmer à ENEDIS que vous refusez le compteur.

9) Vous conservez les originaux de :
La lettre d'huissier « sommation de ne pas faire »
La Lettre d'ENEDIS

10) Vous collez sur votre coffret électrique extérieur :
Une copie de la Lettre d'huissier « Sommation de ne pas Faire » (sous plastique)
Vous prenez une photo de la lettre collée sur le coffret que vous conservez.

11) Vous faite parvenir au Maire du village :
(par courrier recommandé avec Accusé de Réception - ou remise en main propre).
Une Lettre d'accompagnement pour le maire (facultatif)
Copie lettre d'huissier « sommation de ne pas faire »
Copie facture électricité
Copie pièce d'identité

12) vous faites parvenir au syndicat d'Electricité du Haut-Rhin :
(par courrier recommandé avec Accusé de Réception)
Copie lettre huissier « sommation de ne pas faire »
Copie facture électricité
Copie pièce d'identité

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
11, rue du 1er Cuirassiers
68000 COLMAR
Tél : 03 89 21 11 60

13) Informer le collectif de votre démarche par mail à l'adresse ci-dessous :

Si vous souhaitez être aidé dans votre démarche, ou rejoindre le collectif envoyez votre demande par mail au collectif [redacted] *en indiquant vos, nom, prénom, adresse, téléphone :* [redacted]